

# CNS 2019

## Réunion technique FEDER



13 novembre 2019

## Agenda

### **I. Dynamique de mise en œuvre du programme**

### **II. Modification du PO**

### **III. Modification de critères de sélection**

### **IV. Mise en œuvre du plan d'évaluation**

### **V. Point sur les actions de communication**

### **VI. Point sur la préparation des programmes 2021-2027**

## En 2019, un PO FEDER 2014-2020 à mi-parcours

5<sup>ème</sup> année de  
pleine  
programmation :  
940 opérations  
sélectionnées

2<sup>ème</sup> année de  
clôture : taux  
d'erreur largement  
inférieur à 2%  
(0,24%), et pour la  
3<sup>ème</sup> année, un taux  
escompté inférieur à  
0,1%

Examen de  
performance relevé  
pour 6 axes sur les  
8 du PO hors AT

## Avancement du programme (1/2)

### Programmation

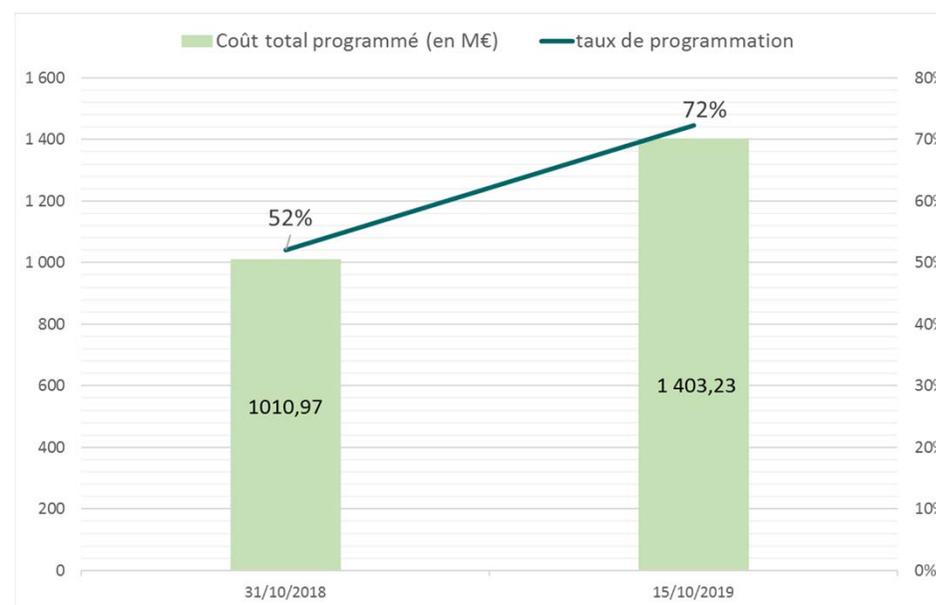
- 940 dossiers sélectionnés pour un coût total 1 403 226 778,92 euros, soit 72% de la maquette disponible

### Certification

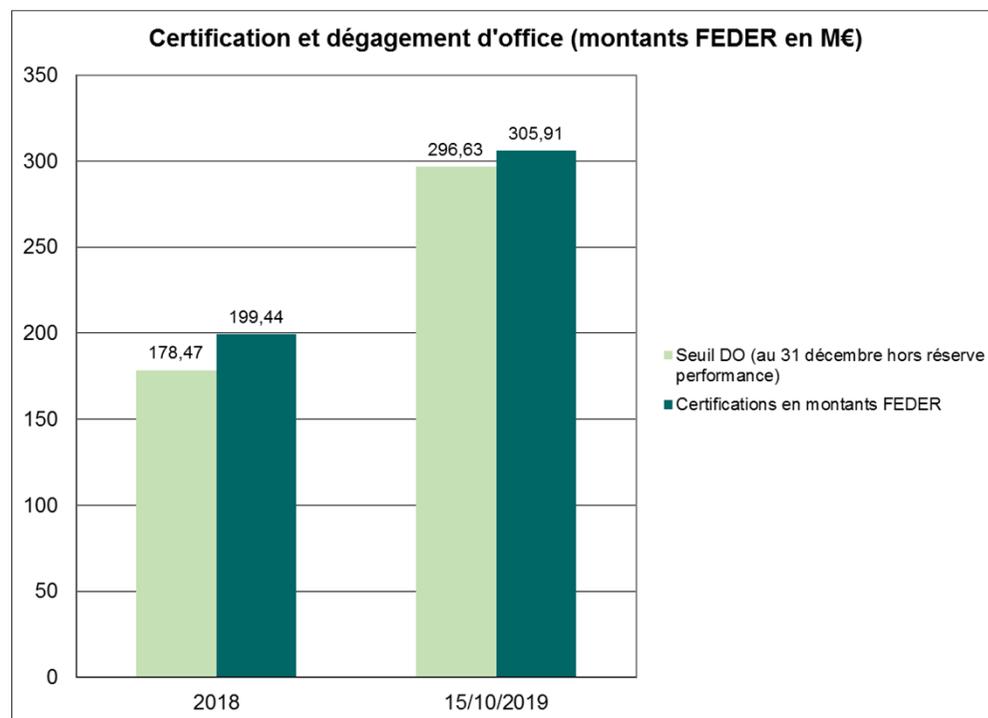
- 582 754 022,23 euros de dépenses totales ont été retenues par l'AG.

### Paiements

- Le montant cumulé lors du dernier appel de fonds de l'AC s'élève à 298 916 478,70 en montants FEDER

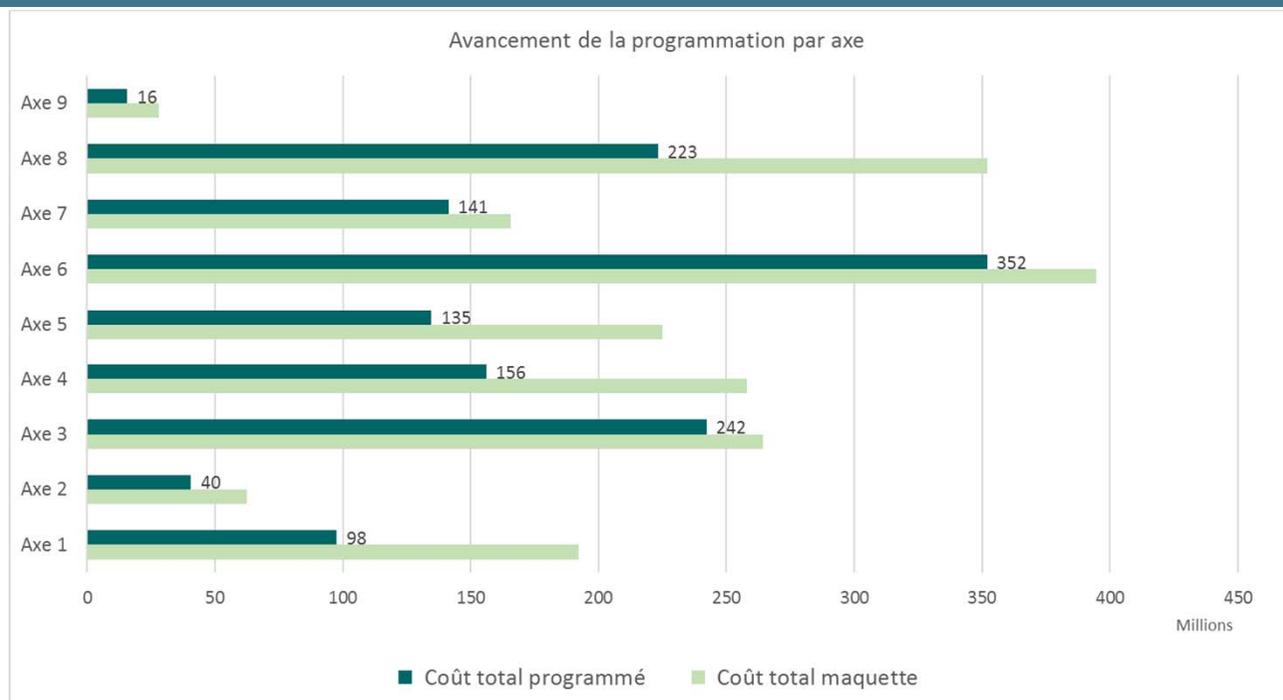


## Avancement du programme (2/2)



- Un rythme plus dense de certification a été observé depuis 2017 permettant de certifier un montant FEDER de 305,91M€ et de dépasser dès octobre 2019 le seuil de dégageement d'office pour l'année 2019 de près de 10M€.
- Un nouvel appel de fonds sera réalisé d'ici fin décembre.

## Avancement de la programmation par axe



- Les 3 axes les plus dynamiques en programmation (6, 3 et 8) représentent 58% des coûts totaux programmés) ;
- On observe une bonne dynamique sur les axes 7, 4 et 2 ;
- Les axes 1 et 5 sont en progression.

## Données financières au 15/10/2019

Axe prioritaire	Coût total maquette	FEDER maquette	Nb de dossiers programmés	Coût total programmé	% avancement CT maquette	Coût total certifié	taux de certification
Axe 1	192 124 643,00	136 924 000,00	169	97 686 467,12	50,8%	35 261 826,38	18%
Axe 2	62 455 000,00	49 964 000,00	6	40 492 198,49	64,8%	146 340,00	0%
Axe 3	264 311 196,00	140 135 184,00	321	242 276 662,69	91,7%	91 091 911,48	34%
Axe 4	257 930 953,00	148 780 000,00	130	155 995 934,11	60,5%	30 066 914,90	12%
Axe 5	224 928 571,00	157 450 000,00	55	134 603 557,68	59,8%	21 143 720,40	9%
Axe 6	394 600 000,00	166 960 000,00	15	351 944 879,41	89,2%	263 494 339,21	67%
Axe 7	165 654 286,00	115 958 000,00	38	141 375 964,34	85,3%	54 267 750,00	33%
Axe 8	352 008 414,00	190 284 816,00	193	223 282 538,45	63,4%	75 764 325,18	22%
Axe 9	28 235 366,00	24 000 061,00	13	15 568 576,63	55,1%	11 516 894,68	41%
	<b>1 942 248 429,00</b>	<b>1 130 456 061,00</b>	<b>940,00</b>	<b>1 403 226 778,92</b>	<b>72,2%</b>	<b>582 754 022,23</b>	<b>30,0%</b>

# Etat d'avancement par axe prioritaire

## AXE 1 : Investir dans les leviers de croissance

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
1	1a	35	52 494 961,67
2	1b	134	45 191 505,45
<b>TOTAL AXE 1</b>		<b>169</b>	<b>97 686 467,12</b>



Micro-réseau expérimental de Roche-Plate  
(source Zinfos974)

### OS01 : Augmenter l'activité de RDI en augmentant les capacités notamment humaines :

- ✓ 10 opérations en vue de l'amélioration des infrastructures de recherche
- ✓ 51 allocations de recherche dans les domaines de la S3
- ✓ 4 mobilités de chercheurs à l'international
- ✓ 17 opérations pour des projets de recherche autour des thématiques de la S3

### OS02 : Innover pour répondre aux défis territoriaux et conquérir de nouveaux marchés dans les domaines de la S3:

- ✓ 8 opérations de promotion de la culture scientifique
- ✓ animation, développement de l'écosystème d'innovation : 65 opérations portées par 9 acteurs de l'innovation
- ✓ 22 opérations pour 19 projets soutenus pour la valorisation de la recherche en coopération publique / privée
- ✓ 39 opérations de soutien aux entreprises innovantes par le recrutement de jeunes diplômés ou le développement de projets innovants

## AXE 2 : Améliorer l'accès aux TIC

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
3	2a	2	37 125 426,91
4	2c	4	3 366 771,58
<b>TOTAL AXE 2</b>		<b>6</b>	<b>40 492 198,49</b>



(Source Région Réunion)

### OS03 : Augmenter la couverture de l'île en THD :

- ✓ Mise à jour du schéma directeur pour l'aménagement numérique
- ✓ Programmation du THD

### OS04 : Augmenter l'usage des e-services :

- ✓ 1 opération en télésanté : projet Imagerie pour mise à disposition des résultats d'imagerie médicale à destination des patients et des médecins
- ✓ 1 opération de mise à disposition d'opendata à partir de données SIG
- ✓ 2 opérations de dématérialisation de services publics

## AXE 3 : Améliorer la compétitivité des entreprises

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
5	3a	82	78 742 643,65
6	3d	239	163 534 019,04
<b>TOTAL AXE 3</b>		<b>321</b>	<b>242 276 662,69</b>



(Source : FestiYacht de Bourbon)

### OS05 : Augmenter la création d'entreprises nouvelles, notamment dans les secteurs prioritaires

- ✓ filière numérique : 9 opérations, création de 31 ETP
- ✓ tourisme : 16 opérations dont création de 4 hôtels (351 chambres créées), 255 ETP
- ✓ agroalimentaire : 38 opérations, création de 139 ETP
- ✓ autres secteurs : 18 opérations, création de 86,5 ETP

### OS06 : Augmenter les parts de marché des entreprises :

- ✓ amélioration de la compétitivité : 157 opérations, 301 ETP prévus
- ✓ Structuration et professionnalisation des filières : 9 structures soutenues, 44 programmes
- ✓ conquête de nouveaux marchés : 92 entreprises accompagnées sur 25 évènements
- ✓ 5 études pour l'amélioration de la connaissance du tissu économique
- ✓ 51 entreprises bénéficiaires au titre IIF

## AXE 4 : Progresser vers la transition énergétique et l'autonomie électrique

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
7	4a	1	2 722 104
8	4a	29	27 638 963,86
9	4c	73	57 744 652,90
10	4e	27	67 890 213,35
<b>TOTAL AXE 4</b>		<b>130</b>	<b>155 995 934,11</b>

OS07 : Substituer l'énergie thermique des mers à l'électricité pour la climatisation des bâtiments tertiaires :

- ✓ 1 étude de faisabilité du projet de climatisation par un SWAC du CHU de Saint-Pierre

OS08 : Augmenter la production d'énergie renouvelable :

- ✓ 14 installations de climatisations solaires sur des bâtiments administratifs ou commerciaux
- ✓ 3 projets de valorisation du biogaz sur la distillerie de Beaufonds
- ✓ 9 projets d'installation photovoltaïque en autoconsommation tertiaires et industrielles
- ✓ 2 projets de recharge de véhicules électriques à énergie photovoltaïque



(Source : Energie Réunion)

## AXE 4 : Progresser vers la transition énergétique et l'autonomie électrique

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
7	4a	1	2 722 104
8	4a	29	27 638 963,86
9	4c	73	57 744 652,90
10	4e	27	67 890 213,35
<b>TOTAL AXE 4</b>		<b>130</b>	<b>155 995 934,11</b>

### OS09 : Réduire la consommation des infrastructures publiques et des logements à caractère social

- ✓ 62 opérations d'installations de chauffe-eau solaires
- ✓ 3 projets de dispositif Ecosolidaire d'installation de CES sur les logements de personnes à faible revenu
- ✓ 2 opérations de rénovation de l'éclairage public urbain en LED
- ✓ 6 projets de rénovation thermique de bâtiments publics

### OS10 : Limiter la consommation de carburant fossile en augmentant l'usage des transports en commun et des modes de déplacement doux

- ✓ 8 projets d'extension de la voie vélo régionale
- ✓ 8 projets de structuration de pôles d'échanges multimodaux
- ✓ 6 études sur la réalisation du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG)
- ✓ 3 projets d'urbanisation autour des gares et des stations RRTG
- ✓ 1 projet de transport par câble entre les secteurs du Chaudron, Moufia et Bois de Nèfles



(Source : téléphérique CINOR)

## AXE 5 : Renforcer la prévention des risques, la gestion rationnelle des ressources et la valorisation du patrimoine

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
11b	5b	9	12 114 697,33
13	6b	15	80 264 679,41
14	6c	19	37 481 026,95
15	6d	12	4 743 153,99
<b>TOTAL AXE 5</b>		<b>55</b>	<b>134 603 557,68</b>



esquisse du futur parc du Colosse)  
(Source : freedom

### OS11b : Assurer la continuité des itinéraires routiers au regard des risques climatique :

- ✓ 2 études sur la prévention des risques
- ✓ 7 opérations de suppression de radiers submersibles

### OS13 : Sécuriser l'approvisionnement en eau potable au plan quantitatif et qualitatif:

- ✓ 10 projets de station de traitement d'eau potable
- ✓ 5 projets de restauration des continuités écologiques

### OS14 : Accroître la fréquentation touristique du territoire en promouvant le naturel et culturel :

- ✓ 18 projets d'aménagement touristique de sites publics
- ✓ 1 projet de mise en tourisme du patrimoine culturel

### OS15 : Accroître la protection des espèces endémiques:

- ✓ 11 projets de connaissances et de conservation d'espèces animales et végétales
- ✓ 1 projet de restauration d'habitats naturels littoraux

## AXE 6 : Soutenir l'ouverture et les performances du territoire en investissant dans les infrastructures d'échange

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
16	7c	15	351 944 879,41
<b>TOTAL AXE 6</b>		<b>15</b>	<b>351 944 879,41</b>



Prévisualisation du pont sur la Rivière Saint-Denis (source : Région Réunion)

### OS16 : Fluidifier et sécuriser le transport routier :

- ✓ 13 projets de travaux TCSP
- ✓ 1 projet de construction de la NRL avec TCSP
- ✓ 1 projet de construction du nouveau pont sur la Rivière Saint-Denis avec TCSP

## AXE 7 : Répondre à la dynamique démographique en augmentant les services à la population

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
19	9a	3	13 864 689,62
20	9b	26	16 111 096,32
21	10a	9	111 400 178,40
<b>TOTAL AXE 7</b>		<b>38</b>	<b>141 375 964,34</b>



Lycée Nord  
(source : linfo)

OS19 : Augmenter la capacité et la qualité de l'accueil en établissements spécialisés des personnes dépendantes dont le maintien en milieu ordinaire n'est pas possible

- ✓ 2 projets d'établissement d'accueil des personnes âgées dépendantes
- ✓ 1 projet de foyer d'accueil occupationnel et d'un foyer d'hébergement

OS20 : Augmenter l'offre de services dans les communautés urbaines défavorisées et les Hauts

- ✓ 8 Etudes stratégiques de développement urbain durable dans le cadre des ITI
- ✓ 2 projets d'aménagement et d'équipement de proximité
- ✓ 16 projets de développement et de structuration de l'attractivité des Hauts

OS21 : Accompagner la croissance démographique en

matière d'éducation et de formation :

- ✓ Construction d'un lycée et d'un collège
- ✓ Réhabilitation / extension d'un lycée, d'un collège et de deux centres de formation professionnelle
- ✓ Construction de locaux d'enseignement supérieur (UFR Santé, ESIROI, IUT)

## AXE 8 : Compenser les surcouts liés à l'ultrapériphérie

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
17b	7c	4	7 627 780,85
18b	7c	2	33 272 500
22	3d	177	157 167 412,03
23	5b	10	25 214 845,57
<b>TOTAL AXE 8</b>		<b>193</b>	<b>223 282 538,45</b>



### OS22 : Compenser les surcouts liés au transport des marchandises et à l'installation des entreprises :

- ✓ 169 dossiers de compensation des surcouts de transport
- ✓ 8 opérations pour la création d'immobilier d'entreprises, 172 899 m2 déjà réalisés

### OS23 Améliorer la sécurité des personnes exposées aux risques d'inondation

- ✓ Aménagement de protection contre les inondations sur les quartiers de la Saline / l'Ermitage-les-bains
- ✓ Mise en place de repères de crue sur la Rivière des Pluies et travaux d'urgence de protection des berges
- ✓ Travaux de sécurisation et aménagement d'infrastructures de sécurisation des personnes de l'Ilet Danclas
- ✓ Travaux d'endiguement de la Rivière des Galets aux évolutions morphologique du cours d'eau
- ✓ Reconstruction de l'ouvrage de la Ravine des Grègues
- ✓ Travaux de protection contre les crues à l'Etang-Salé-les-Hauts
- ✓ Traitement des crues de la Rivière des Remparts
- ✓ Définition d'un réseau de repères de cures et de submersion sur le territoire de la CIVIS

## AXE 9 : Assurer une mise en œuvre efficace des programmes

OS	pi	Nombre d'opérations programmées	Coût Total Programmé
22	AT	12	14 555 204,43
23	AT	1	1 013 372,20
<b>TOTAL AXE 9</b>		<b>13</b>	<b>15 568 576,63</b>



OS 22 Renforcer la capacité administrative des services, en termes de gestion du programme, dans un contexte de transfert d'autorité de gestion :

- ✓ 3 opérations liées aux coûts d'études et de ressources humaines nécessaires à la clôture du programme précédent ;
- ✓ 9 opérations concernant la mise en œuvre du programme actuel à travers les dépenses de personnel et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les appels à projets lancés par l'AG

OS 23 Mettre en lumière l'action de l'Union Européenne à la Réunion et assurer l'information des acteurs socio-économiques et des bénéficiaires du programme

- ✓ 1 opération a été programmée au titre de la vulgarisation du PO, de la promotion des réalisations.

# Mise en œuvre des grands projets

## Mise en œuvre des grands projets (1/3)

Grand Projet	Date de Soumission	Date prévisionnelle de mise en œuvre	Date prévisionnelle d'achèvement	Commentaires
THD	Notifié par l'AG via SFC Le 11/06/2018  (cf. Art 102-1 du règlement général)	2019, T4	2021, T4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La constitution du dossier GP a fait l'objet d'un accompagnement par JASPERS.</li> <li>• Soumission du GP le 11/06/2018 sur la base des dispositions de l'article 102-1 du règlement général.</li> <li>• Au terme de cette procédure et après agrément par la Commission, le dossier FEDER a été programmé en octobre 2018 (mais in fine en dessous du seuil des GP)</li> <li>• Le marché a été notifié en mai 2019 après avoir été définitivement jugé conforme par le Conseil d'État en avril.</li> <li>• L'affermissement très incertaine de tranches optionnelles confirme les prévisions de l'AG faites dès 2017, sur les montants publics nécessaires, au regard du développement du réseau THD déployé par les opérateurs privés.</li> <li>• Date prévisionnelle de mise en œuvre (tranche ferme) 2019,T4</li> <li>• Date prévisionnelle d'achèvement (tranche ferme) : 2021,T4</li> </ul>

Grand Projet	Date de Soumission	Date prévisionnelle de mise en œuvre	Date prévisionnelle d'achèvement	Commentaires
NRL avec TCSP	26/12/2016	2014, T1	2024, T2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumission le 26/12/2016, sur la base des dispositions de l'article 103 du règlement général, concernant les projets-ponts.</li> <li>• Adoption du GP le 04/04/2017</li> <li>• Date de mise en œuvre : 2014,T1</li> <li>• Date prévisionnelle d'achèvement : 2024,T2</li> <li>• Programmation du dossier FEDER en mars 2017</li> <li>• 247 M€ de dépenses certifiées à ce stade</li> <li>• L'opération est déjà partiellement réalisée avec 80% de linéaire et l'ensemble du gros œuvre de la partie viaduc réalisé. La livraison de la totalité de l'ouvrage est liée à l'achèvement de la dernière digue. Le Maître d'ouvrage a informé qu'au regard de la question de l'approvisionnement en matériaux, un calendrier recalé sera présenté en janvier 2020.</li> </ul>

Grand Projet	Date de Soumission	Date prévisionnelle de mise en œuvre	Date prévisionnelle d'achèvement	Commentaires
UVE	2020, S2 ILEVA (prévision liée au calendrier des procédures environnementales)	2020, T4	2022, T4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Levée de la condition ex ante T6-02 « secteur déchet » en décembre 2016</li> <li>• Les services de l'AG Région ont proposé aux deux porteurs de projet potentiels, un accompagnement sur la méthodologie GP.</li> <li>• SYDNE n'a pas donné suite à cette proposition. L'abandon du projet a été acté au regard des délais nécessaires pour les procédures GP, aides d'état et du PO (cf. CNS juin 2019).</li> <li>• ILEVA est accompagné par JASPERS depuis mai 2017. Les études liées au GP n'ont démarré toutefois qu'en janvier 2019.</li> <li>• Sur le sujet des aides d'état (qui est un des prérequis au dossier GP), une notification est indispensable. Sur préconisation de JASPERS, ILEVA vient d'engager les travaux d'élaboration d'un dossier de pré-notification (finalisation en cours) pour un objectif de soumission à la Commission européenne au dernier trimestre 2019, sans lisibilité à ce stade sur le calendrier afférent.</li> <li>• Par ailleurs, la viabilité économique et financière dépend largement pour la valorisation énergétique du tarif de rachat de l'électricité produite, pour lequel aucun accord n'a été donné à ce stade par l'autorité habilitée.</li> <li>• Date prévisionnelle de soumission du GP (ILEVA) : 2020,S2 sur la base des dispositions de l'article 102-1 du règlement général.</li> <li>• Cette date prévisionnelle n'est pas stabilisée, conditionnée in fine par le calendrier des procédures environnementales, de la décision des aides d'état et de l'agrément du tarif de rachat de l'électricité produite.</li> <li>• Au regard des incertitudes qui demeurent dans le contexte de fin de programmation, nécessitant un engagement rapide en phase chantier, l'AG fait le choix de mobiliser les moyens communautaires sur le traitement amont des déchets aux fins de valorisation, avec une modification afférente du programme en augmentant les moyens financiers pour la filière de tri, de recyclage et de valorisation amont des déchets.</li> </ul>

## Mise en œuvre des grands projets (3/3)

Grand Projet	Date de Soumission	Date prévisionnelle de mise en œuvre	Date prévisionnelle d'achèvement	Commentaires
<b>Agran- disse- ment de l'ARR G</b>	2020, S1	2017	2022, T4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration du dossier GP se poursuit avec un accompagnement de JASPERS</li> <li>• Le GP sera soumis à la Commission sur la base des dispositions de l'article 102-1 du règlement général.</li> <li>• Date de mise en œuvre : 2017</li> <li>• Date prévisionnelle de mise en service de la nouvelle aérogare : 2022,T4</li> <li>• Les travaux déjà réalisés et opérationnels à cette date, relevant du GP au titre de l'augmentation capacitaire de l'aéroport, s'élèvent à près de 19M€ de dépenses (qui ne peuvent pas être programmées ni certifiées au regard des dispositions relatives aux GP).</li> <li>• Le Conseil de surveillance de la SA ARRG a arrêté début septembre 2019 le phasage final du projet de développement de l'aéroport, comprenant les investissements constitutifs du GP. Le calendrier des ultimes procédures environnementales liées à ces derniers a été décalé, impactant la nouvelle date prévisionnelle de soumission du GP (compte tenu des préconisations de JASPERS)</li> <li>• Date prévisionnelle de soumission : 2020,S1 conditionnée par le calendrier des procédures environnementales</li> </ul>

# Point sur les ITI

## ITI – Mise en œuvre et avancement des ITI (1/2)

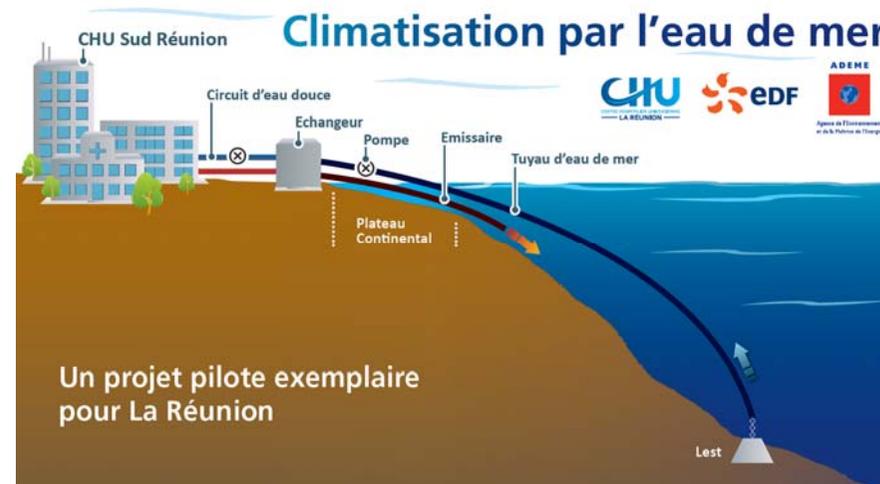
Depuis le début de la programmation, 98 opérations ont été examinées au titre des ITI représentant 46,546 million d'euros d'aide FEDER pour 101,265 millions d'euros de dépenses éligibles.

PO FEDER 2014-2020 – Volet ITI				2015-2017	2018-2020	
Axe	OT	PI	Type d'action	Montants FEDER programmés en M€	Montants FEDER prév inscrits aux contrats en M€	Montants FEDER déjà mobilisés en M€(oct 19)
3	3	Fed 3d	Modernisation de zones d'activités économiques existantes	0,16	14,001	0,192
8			Création de ZAE et immobilier d'entreprises	11,329	19,795	0,032
4	4	Fed 4a	Projets SWAC		14	1,143
		Fed 4c	Installation de chauffe eau solaires (logements sociaux et bâtiments publics)	3,607	6,963	1,338
		Fed 4e	Pôles d'échange et études de transport par câble	6,006	9,275	0,48
			Projets d'urbanisation autour des gares et stations RRTG TCSP	6,201	3,387	
			Transport par câble (investissements)		15	15
7	7	Fed 9b	Restructuration urbaine des quartiers sensibles (ANRU)		12,98	
			Espaces publics des centralités du SAR (et suivi et animation des stratégies urbaines)	0,464	5,026	0,595
<b>Total</b>				<b>27,766</b>	<b>100,427</b>	<b>18,78</b>

## ITI – Mise en œuvre et avancement des ITI (2/2)

À noter parmi ces dossiers ITI d'ores et déjà examinés, les opérations suivantes :

- 6 opérations d'aménagement de gares multimodales ont été soutenues sur l'ensemble des territoires ITI, et l'appétence des porteurs de projet conduit à envisager un abondement complémentaire de ce dispositif, intégré dans la modification du PO FEDER ;
- L'étude de faisabilité technique et financière pour le développement du projet de SWAC du centre hospitalier du sud a été engagée en 2019.
- Suite aux évaluations ex ante réalisées lors de la signature des contrats en 2016-2017, les premiers audits de l'AG au titre de la délégation de tâches confiées aux AU ont été finalisés en 2019 et feront partie intégrante du rapport de contrôle interne. Il est rappelé que l'AG a conservé les tâches de gestion administrative et financière des dossiers.



source : EDF Réunion

## ITI – Focus sur les projets ANRU

- Concernant la question particulière du dispositif de soutien à la restructuration urbaine des quartiers sensibles, qui n'a pas enregistré de programmation à cette date, l'avancement de ce type de projets reste lié à la contractualisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dont les premières conventions au niveau local devraient aboutir dans le dernier trimestre 2019.
- Dans ce cadre, le potentiel d'opérations sollicitant du FEDER a déjà été identifié, et les moyens correspondants préservés.
- Un point d'étape sera réalisé fin 2019 avec chaque EPCI, pour adapter de manière finale les moyens aux projets de réalisations effectives envisagés.



source : Réunion La1ère

# Mise en œuvre des instruments financiers

## Instruments financiers – rappel

- En vue de traiter les défaillances de marché mises en évidence par l'Évaluation Ex Ante examinée au CNS d'avril 2015, la Région a choisi de créer un fonds de fonds (le "F de F") au sens de l'Article 2 du Règlement (UE) n° 1303/2013.
- Dans ce cadre, en vertu de l'Article 38(4)(b)(i) du Règlement (UE) n° 1303/2013, la Région a désigné le FEI pour gérer et exploiter le F de F pour le compte de la Région .
- Le F de F sera financé :
  - ✓ par le FEDER pour un montant de 24 M€ (dont 5 M€ en faveur de la création d'entreprises et 19 M€ en faveur du développement des entreprises) ;
  - ✓ une contrepartie nationale de la Région pour un montant de 6M€ ;
  - ✓ des ressources propres de la Région pour un montant de 20 M€ (financé via un emprunt auprès de la BEI).

## Instruments financiers – premières réalisations

- La convention de financement FEI - Région a été signée le 12 septembre 2017
- La sélection des intermédiaires financiers a été initiée via AMI le 20 septembre 2017 et les conventions ont été signées avec BFCOI pour l'outil de prêt et APICAP pour l'outil de capital risque
- Des prêts ont été accordés au bénéfice de 51 entreprises



*Congrès des Régions de France 2019: La Région Réunion récompensée pour son soutien en faveur des TPE/PME*

## Perspectives de programmation et de certification

- Le rythme de programmation et de certification devrait se maintenir en 2020 :

PO FEDER 2014-2020	31/10/2019	Projection au 31/12/2019
Programmation	72%	80% (1)
Certification	31%	33% (1)

(1) Quelques dossiers à fort enjeu financier ont été décalés en programmation et certification au premier trimestre 2020

## Agenda

**I. Dynamique de mise en œuvre du programme**

**II. Modification du PO**

**III. Modification de critères de sélection**

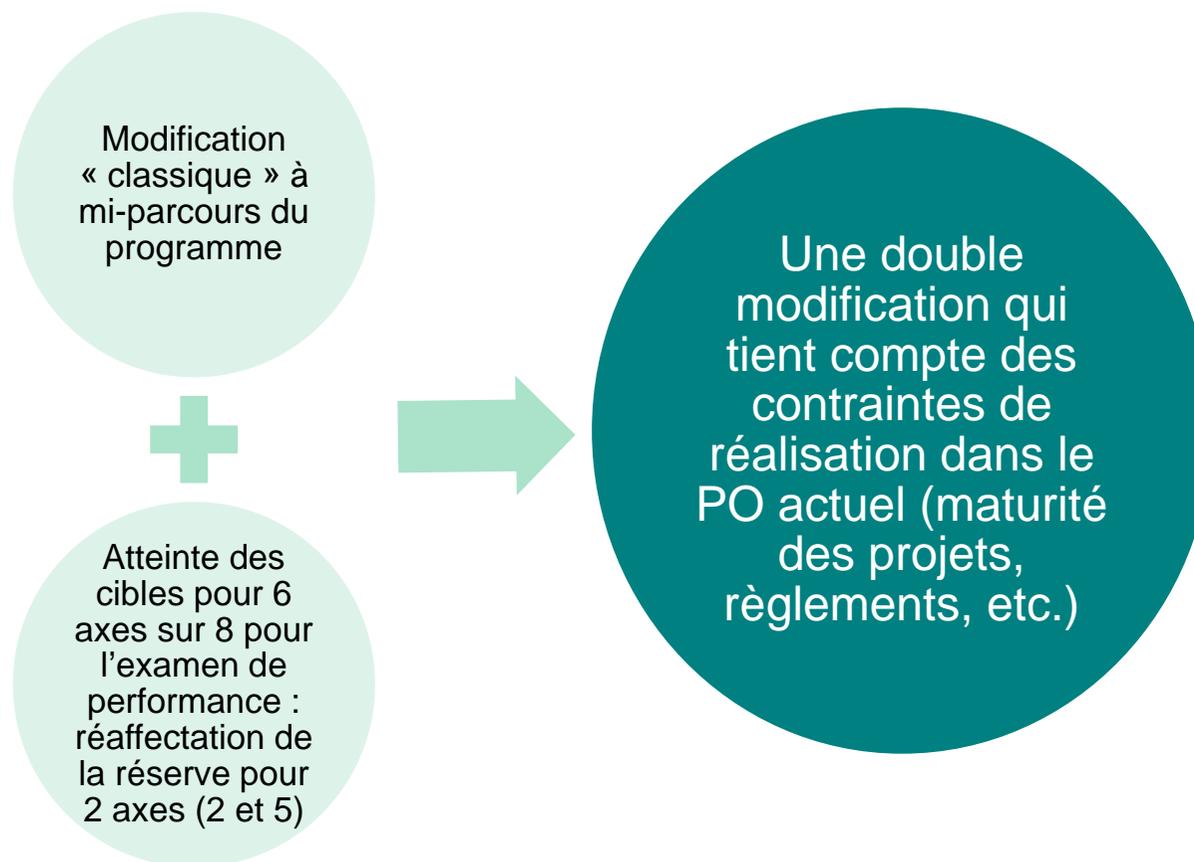
**IV. Mise en œuvre du plan d'évaluation**

**V. Point sur les actions de communication**

**VI. Point sur la préparation des programmes 2021-2027**

## Modification du PO, le contexte

La modification du PO obéit à une double logique :



## Synthèse des ajustements proposés

- Réaffectation des réserves des axes 2 et 5 vers l'axe 7 ;
- Modification au regard de l'évaluation à mi-parcours et de l'exercice prospectif ;

		PO actuel FEDER	Réserve et transfert	Transfert entre axe	PO Modifié	
Axes prioritaires	AXE 1	136,9		-33,84	103,06	↘
	AXE 2	50	-3	-9	38	↘
	AXE 3	140,1		16	156,1	↗
	AXE 4	148,8		9	157,8	↗
	<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>475,8</b>			<b>454,96</b>	
Axes non prioritaires	AXE 5	157,5	-9,7	-7,3	140,5	↘
	AXE 6	167			167	→
	AXE 7	116	+3 / + 9,7	21,14	149,84	↗
	<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>440,5</b>			<b>457,34</b>	
	AXE 8	190,3			190,3	→
	AT	24		4	28	↗
	<b>TOTAL</b>	<b>1130,6</b>			<b>1130,6</b>	

## Modification des axes prioritaires

- La principale diminution proposée au titre de l'axe 1 est consécutive à **l'abandon ou au report par les opérateurs de leurs projet d'investissements** au titre des infrastructures de recherche.
- Au titre de l'axe 2 et en complément de la réaffectation de la réserve de performance, il s'agit **d'ajuster les moyens communautaires nécessaires au projet THD**, de « libérer » les 10 M€ qui avaient été gelés sur demande expresse de la DG Connect et dont il était pourtant connu dès 2017 qu'ils ne seraient pas utiles au regard du déploiement déjà constaté et prévu du réseau privé (le taux de couverture atteint déjà 75 % fin 2018 et l'indicateur de résultat sera modifié afin de le porter à 95 % en 2023).
- Au regard notamment des **nouveaux projets liés aux hôtels** et aux renforcement des mesures soutenant les projets créateurs d'emplois, un abondement de 16 M€ est proposé au titre de l'axe 3, axe dynamique depuis le début du PO.
- Bien que variable en fonction des projets, l'analyse prospective a permis d'identifier un besoin de financement global de 9 M€ pour l'axe 4 notamment au titre des **dispositifs soutenant les pôle d'échanges multimodaux** et les aménagements alentours ainsi que la **concrétisation du projet SWAC sud**.

## Modification des axes non prioritaires

- L'axe 5 fait l'objet de la **réattribution de sa réserve** mais aussi de la réaffectation vers l'axe 7 des moyens communautaires initialement identifiés au titre du **projet d'UVE Nord** où aucune demande n'a été faite au regard de la procédure Grand Projet. Par ailleurs, au regard des **incertitudes portant sur l'UVE Sud/ouest**, il s'agira de réallouer les moyens communautaires sur la partie de **traitement amont des déchets** y compris pour l'unité de tri et de valorisation pour cette partie du territoire.
- L'axe 6 ne fait pas l'objet de modification
- Au titre de l'axe 7 déjà presque saturé, de nombreux projets ont été identifiés.
  - A titre d'exemple : la réhabilitation lourde des lycées, les aménagements pour l'enseignement supérieur et ceux concernant les centres de formation.



## Modification des axes non prioritaires

- L'axe 8 , fait l'objet de modifications internes au regard du caractère particulier de l'allocation surcoût : des diminutions en ce qui concerne les **dispositifs de soutien au fret** au regard de **taux de chute** très important lors de la certification(40%), et ceux concernant la **création d'immobilier d'entreprise**.
- Des augmentations notamment au regard des **opérations liées aux PGRI** et de préservation des ouvrages contre les risques climatiques. Il convient de souligner l'introduction d'une nouvelle mesure de soutien au fret de produits finis prioritaires pour laquelle une étude préliminaire sera initiée fin 2019.

## Agenda

**I. Dynamique de mise en œuvre du programme**

**II. Modification du PO**

**III. Modification de critères de sélection**

**IV. Mise en œuvre du plan d'évaluation**

**V. Point sur les actions de communication**

**VI. Point sur la préparation des programmes 2021-2027**

## Critères de sélection modifiés

<p><b>Axe 3 - PI 3,a OS5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions en matière de création d'entreprises - volet industrie-artisanat</li> </ul>	<p>Ajout de la <b>filière aéronautique</b> dans les secteurs qualifiés de stratégiques en matière de création d'activités et d'emplois Le plafond pour les projets aéronautiques est porté à 3,5M€</p>
<p><b>Axe 4 - PI 4,e - OS10</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Type d'action : Pôle d'échanges et superstructures de transports - études de transport par câble</li> </ul>	<p>Engagement du porteur de projet à démarrer les travaux avant le 31 décembre 2020 au lieu de 2019</p>
<p><b>Axe 5, PI 5,b – OS 11b</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions en matière de suppression des points noirs dans les réseaux routiers essentiels</li> </ul>	<p>Engagement du porteur de projet à démarrer les travaux avant le 31 décembre 2020 au lieu de 2019</p>
<p><b>Axe 5, PI FED 6,c - OS 14</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions en matière de mise en tourisme du patrimoine culturel</li> </ul>	<p>Taux et plafond pour la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti et non bâti propriété publique modifiés: <b>70 % à 90 % et plafond de 8 000 000 €</b></p>
<p><b>Axe 6, PI FED 7,c - OS 16 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions en matière de trans eco express</li> </ul>	<p>Les projets retenus dont la mise en service est prévue avant fin 2020 seront priorités dans la programmation (au lieu de 2019)</p>
<p><b>AXE 7, PI FED 9,a – OS19 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions de construction et restructuration d'établissements médico-sociaux pour personnes handicapées et personnes âgées dépendantes</li> </ul>	<p>Engagement du porteur de projet à démarrer les travaux, au plus tard le 31/12/2020</p>
<p><b>AXE 7, PI FED 9,b – OS20</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions de développement et de structuration de l'attractivité des Hauts</li> </ul>	<p>Calendrier de démarrage des travaux au plus tard le 31/12/2020</p>
<p><b>AXE 7, PI FED 10,a – OS21 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions en matière de construction, extension et réhabilitation des lycées et des collèges</li> <li>Les actions en matière de construction, extension et réhabilitation des centres de formation professionnelle sont retenues sur la base des critères suivants</li> <li>Les actions en matière de constructions et aménagements pour l'enseignement supérieur</li> </ul>	<p>Engagement du porteur de projet à démarrer les travaux, au plus tard le 31/12/2020</p>
<p><b>AXE 8, PI FED 5,b - OS 23 :</b> Les actions en matière de programme de gestion des risques d'inondation (PGR) : prévision, prévention et protection</p>	<p>Engagement du porteur de projet à démarrer les travaux avant le 31 décembre 2020 au lieu de 2019</p>

## Agenda

**I. Dynamique de mise en œuvre**

**II. Modification du PO**

**III. Modification de critères de sélection**

**IV. Mise en œuvre du plan d'évaluation**

**V. Point sur les actions de communication**

**VI. Point sur la préparation des programmes  
2021-2027**

## Mise en œuvre du plan d'évaluation

- L'année 2019 a été marquée par la **restitution des résultats de deux évaluations** lancées en 2018 conformément au Plan d'Evaluation.
- La première étude a porté sur la mise en œuvre du programme à mi-parcours. L'instance concernée, à savoir le Comité Régional d'Evaluation (CRE), s'est réunie le **19 janvier 2019** pour statuer sur les préconisations du rapport final de cette première évaluation.
- La seconde étude réalisée correspondait à l'évaluation d'impact à mi-parcours sur la thématique « Améliorer l'innovation et la compétitivité des entreprises ». Le CRE s'est réuni le **7 octobre 2019** pour valider les conclusions et recommandations de cette étude.
- Le document joint en **annexe du rapport** retrace la **synthèse des deux évaluations** : les éléments de réponse aux questions évaluatives posées et les principales recommandations formulées par l'évaluateur.

## Agenda

**I. Dynamique de mise en œuvre**

**II. Modification du PO**

**III. Modification de critères de sélection**

**IV. Mise en œuvre du plan d'évaluation**

**V. Point sur les actions de communication**

**VI. Point sur la préparation des programmes 2021-2027**

## Plan de communication

**Le plan de communication du PO FEDER s'articule en 3 temps :**

 Temps 1 : Une communication centrée sur les guichets uniques

 Temps 2: Communication régulière en intégrant la dématérialisation par le site web FEDER

 Temps 3 : l'information en continu

# Plan de communication

Partenariat média TV  
(ANTENNE REUNION)  
25 épisodes de  
« Le FEDER de A à Z »



Page Facebook FEDER : « FEDER A NOU »  
4300 abonnés réguliers



Site internet FEDER (créé en 2015)  
Plusieurs rubriques en ligne :  
« Les guichets FEDER »,  
« dépôts de demande en ligne »,  
« documents à télécharger »,  
« les contacts »



Journal mensuel de la Région Réunion  
5 numéro en 2019 ont traité du PO FEDER  
Mars, avril, mai, juin, juillet

# Plan de communication

## Exemple de réalisation

- Vidéo réalisée dans le cadre des actions de communication FEDER

## Agenda

**I. Dynamique de mise en œuvre**

**II. Modification du PO**

**III. Modification de critères de sélection**

**IV. Mise en œuvre du plan d'évaluation**

**V. Point sur les actions de communication**

**VI. Point sur la préparation des programmes 2021-2027**

## Point sur la préparation des programmes 2021-2027

- Suite au comité Etat-Région du 22 juillet 2019, La Région Réunion devrait être confortée dans ses rôles d'AG FEDER et INTERREG 21-27.
- Le territoire devrait revenir dans le droit commun concernant le FSE au titre d'un programme national qui mobilise environ 65% de l'enveloppe territoriale et la Région sera AG d'un programme régional pour 35%.

## Point sur la préparation des programmes 2021-2027

- Le calendrier d'élaboration de l'Accord de partenariat a été validé et cible un dépôt pour juillet 2020 et prévoit de fréquentes interactions avec les Régions tout au long du processus.

		Calendrier prévisionnel de conception des POE FEDER / FSE+ régional 2021-2027															
		2019						2020									
		T3			T4			T1			T2		T3			T4	
		Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fev	Mar	Avr	mai	juin	Juil	Aout	Sept	Oct
<b>Marché Assistance à Maitrise d'ouvrage – accompagnement à la conception / réalisation du PO FEDER/ Feder coopération / FSE Régional de La Réunion</b>	Lancement de la consultation																
	Fin de la consultation																
	Sélection du prestataire																
	Phase 1- Diagnostic du territoire par OS																
	Phase 2 – Accompagnement à l'élaboration de la stratégie																
	Phase 3 – Accompagnement à la conception des programmes opérationnels																
Phase 3' – Option : assistance dans la phase question / réponse avec la Commission																	
<b>Consultation partenariale</b>	Lancement de la consultation partenariale																
<b>Lien avec l'Accord de Partenariat (AP)</b>	Retours au CGET – Invest EU																
	Préparation de l'AP v1																
	Séminaire national partenarial : consultation sur l'AP V.2																
	Soumission de l'AP																

## Point sur la préparation des programmes 2021-2027

- L'AG Région a défini sa méthodologie le 10 septembre.
- Un appel d'offre concernant une AMO pour la préparation des PO FEDER, FSE, INTERREG et du volet régional du FEAMP a été lancé.
- Les premiers lots ont été notifiés le 23 octobre dernier.
- Il est prévu une large place à la concertation, qui sera organisée dans une première étape :
  - ✓ par recueil des propositions à deux niveaux :
    - Au niveau du diagnostic ;
    - Au niveau de la stratégie par objectifs stratégiques retenus par la Commission ;
  - ✓ Par consultation du Comité Consultatif Citoyen et des citoyens eux-mêmes.



Le Comité Consultatif Citoyen  
(source : Région Réunion)

Merci de votre attention !